

Conseil de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines du 24 février 2022

Relevé de conclusions n°04

Le conseil d'UFR, en sa séance du 24 février 2022,

◇ Membres en exercice : 40

◇ Quorum : 20 membres présents ou représentés

DECIDE :

N° Délibération	Objet de la Délibération	Membres	Votes	Remarques
2022/02/24-01	Approbation du compte-rendu de la séance du conseil d'UFR du 27 janvier 2022.	Présents et représentés : 31	27 pour 4 abstentions	
2022/02/24-02	Validation de la composition du bureau du Conseil de l'UFR.	Présents et représentés : 31	Unanimité	
2022/02/24-03-a)	Modification de l'offre de formation 2022-2023 : pour les licences.	Présents et représentés : 31	Unanimité	
2022/02/24-03-b)	Modification de l'offre de formation 2022-2023 : pour les masters : - Etudes européennes et internationales - Etudes interculturelles franco-allemandes - Lettres modernes Formation à distance	Présents et représentés : 31	Unanimité	Sous réserve de compléments d'information et de validation par le conseil de département compétent
2022/02/24-03-c)	Modification de l'offre de formation 2022-2023 : pour le master Psychothérapie, psychopathologie, psychologie clinique	Présents et représentés : 31	15 contre 9 pour 7 abstentions	
2022/02/24-03-d)	Modification de l'offre de formation 2022-2023 : modifications techniques.	Présents et représentés : 31	Unanimité	
2022/02/24-04	Fiche projet avec University of Technology Sydney (UTS).	Présents et représentés : 31	Unanimité	

Fait à Aix-en-Provence, le 07 avril 2022,

Lionel DANY



Doyen de l'UFR ALLSH